



AVIS DE PUBLICITÉ ET DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

SITE D'HEUDICOURT : DISTRIBUTEUR DE PRODUITS DE RESTAURATION RAPIDE EN LIBRE SERVICE

Nom et adresse de la personne morale : Société Publique Locale Chambley – Madine

Correspondant : Julie MARTINOT, Directrice Administrative et Financière

Maison de Madine 55210 Nonsard-Lamarche. Téléphone : 07-86-31-23-70

@ : julie.martinot@chambley-madine.com

Objet : La société Chambley-Madine recherche un exploitant pour l'installation d'un distributeur de produits de restauration rapide, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public

Cadre juridique : Organisation libre d'une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester (article L 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques).

Date de début de l'AOT : 01/07/2026

Situation et désignation du bien : Lac de Madine, espace extérieur. Devant l'accueil camping sur le site d'Heudicourt-sous-les-côtes.

Attentes de la Société Publique Locale Chambley-Madine :

Les équipements devront être utilisables tous les jours dans le cadre d'une exploitation saisonnière minimale de 7 mois par an couvrant la période allant du 01/04 au 01/11. Le service pourra être rendu toute l'année si l'exploitant le souhaite.

Les candidats devront être à jour de leurs obligations fiscales et sociales et ne pas être débiteur vis-à-vis de la SPL.

Durée de l'AOT : du 01/07/2026 au 31/12/2027

Redevance :

Négociable, à proposer par le candidat.

- Part fixe, à paiement mensuel ;
- Et/ou part variable : % du chiffre d'affaires (CA).

Présentation des offres, documents à fournir : Les candidats sont appelés à remettre un mémoire justificatif présentant le projet d'installation et de gestion regroupant :

- Une lettre de motivation du candidat précisant son statut juridique et sa qualité à agir ;
- Les compétences et références du ou des gestionnaires dans le domaine d'activité ;
- Les attestations de régularité fiscale et sociale de la situation du ou des dirigeants de la structure candidate ;
- Une déclaration sur l'honneur du ou des dirigeants de n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni d'aucune sanction civile ou administrative de nature à être interdit soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale ;
- Une note de présentation du projet, des produits vendus, des plages d'ouverture, des caractéristiques des matériels installés, ... ;
- Les engagements pris en matière d'approvisionnement et de maintenance ;
- La redevance proposée à la SPL.

Les candidats pourront apporter toutes informations qu'ils jugeront utiles pour la compréhension de leur offre.

Condition de remise des candidatures : Les offres, rédigées en langue française, seront au choix :

- à adresser en lettre recommandée avec accusé de réception ou à remettre sous forme de dossier papier contre récépissé à la Société Publique Locale Chambley-Madine, Maison de Madine, 55210 NONSARD-LAMARCHE ;
- à adresser sous format dématérialisé à l'adresse julie.martinot@chambley-madine.com

Date limite de remise des offres : Mardi 9 Juin 2026 à 12 heures

Visites : La visite des lieux est obligatoire afin de vérifier les possibilités et positionnements exacts des matériels proposés.

Les visites seront organisées sur rendez-vous pris au numéro suivant : 07-86-31-23-70

Jugement des offres :

Le jugement des offres se fera sur les critères suivants :

- Qualité du projet présenté (qualité et diversité des produits vendus, plages d'ouverture, fréquences d'approvisionnement, ...) ;
- Compétences et références du gestionnaires dans le domaine d'activité ;
- Facilité d'installation des machines / intégration dans le site ;
- Montant de redevance proposé.

La SPL organisera éventuellement une audition des candidats. Elle pourra demander toute information complémentaire qu'elle jugera utile à l'appréciation des offres.